



**SOMMAIRE :**  
**PIÈCE F – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**  
**DES OUVRAGES**

**PARTIE 1. PRÉAMBULE :..... 3**

**PARTIE 2. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES OUVRAGES :..... 3**

2.1. Travaux à réaliser dans la zone 1, du km 133.997 au km 134.241 :...3

    2.1.1. La création d'un fossé terre :.....3

    2.1.2. La descente d'eau :.....4

    2.1.3. Réalisation d'un dalot :.....4

    2.1.4 Dépose et repose de la glissière de sécurité .....5

    2.1.5 Destruction de l'accès rail route km 133+936.....5

    2.1.6 Dépose et repose des portillon Km 134+240 .....5

    2.1.7 Dépose et repose de la clôture .....5

2.2. Travaux à réaliser dans la zone 2, du km 134.241 au km136.081  
 voie 2 : .....6

    2.2.1. Remplacement de la buse : .....6

    2.2.2. Création de deux descentes d'eau : .....6

2.3. Travaux à réaliser dans la zone 3, du km 135.240 au km135.460  
 voies 2 : .....6

    2.3.1. Création d'un fossé terre revêtu : .....6

    2.3.2. Dépose et repose de la clôture : .....6

2.4. Travaux à réaliser dans la zone 4, du km 135.460 au km136.081  
 voie 2 : .....6

❖ En crête : ..... 6

    2.4.1. Création d'un fossé terre revêtu..... 6

    2.4.2. Création d'une descente d'eau :..... 7

❖ En pied :..... 7

    2.4.3. Création d'un dalot du km 135.714 à 135.837 et d'une  
 berlinoise..... 7

    2.4.4. Dépose et repose d'une barrière de protection : ..... 7

    2.4.5. Remblaiement du fossé et raccordement..... 8

    2.4.6. Dépose et repose de la clôture : ..... 8

---

## **PARTIE 1. PRÉAMBULE :**

---

L'objet de la présente pièce est de présenter, conformément à l'article R. 112-4 du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique, les caractéristiques principales des ouvrages les plus importants.

Pour mémoire, les caractéristiques générales de l'opération sont présentées dans la pièce B – Notice explicative du présent dossier d'enquête publique.

Les points traités sont les suivants :

- Création d'un fossé en terre revêtu ;
- Création d'une descente d'eau ;
- Destruction de l'accès rail route et reconstruction ;
- Création d'un raccordement à l'aval ;
- Création de dalot et remplacement de buse ;
- Création d'une berlinoise,
- Dépose et repose de la clôture.

---

## **PARTIE 2. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES OUVRAGES :**

---

Le projet consiste à mieux canaliser les arrivées d'eau pluviales afin d'éviter la dégradation des ballasts ainsi que des coulées boueuses et de gravats pouvant endommager l'axe ferroviaire.

Des travaux doivent être entrepris afin de ne pas mettre en péril la stabilité de la voie ferrée. Les caractéristiques principales de ces travaux sont présentées ci-après.

### **2.1. Travaux à réaliser dans la zone 1, du km 133.997 au km 134.241 :**

#### **2.1.1. La création d'un fossé terre :**

Le fossé terre sera créé pour une largeur de 0,50m et sera revêtu sur une hauteur de 0,30m avec des flancs pentés à 1/1.

Son fil d'eau sera penté dans le sens décroissant des kilomètres de la ligne grande vitesse avec une pente qui suivra la pente du terrain naturel.

Le fossé revêtu sera implanté à 0,50 mètres au pied de la partie supérieure du talus.





### 2.1.2. La descente d'eau :

Dans le prolongement du fossé en terre, une descente d'eau doit être réalisée. Cette descente d'eau lisse est de type DE 03 avec un raccordement amont et un raccordement aval au km 134.038.

La descente type DE03 permet un débit de dimensionnement de 300l/s en vraie grandeur. La descente lisse quant à elle, permet l'évacuation du débit de dimensionnement en toute sécurité.



Descente d'eau



### 2.1.3. Réalisation d'un dalot :

Afin de permettre l'écoulement des eaux, un dalot doit être réalisé, sous l'accès rail-route sur 38 ml avec un recouvrement minimum de 50 cm.



Ce dernier sera raccordé en aval sur le fossé terre revêtu au km 134.000.



### **2.1.4 Dépose et repose de la glissière de sécurité**

En crête du km 134+187 au km 134+241 sur 54 ml et pose d'une nouvelle glissière de sécurité entre le chemin carrossable et le fossé du km 134.117 au km 134+241 sur 124 ml.



### **2.1.5 Destruction de l'accès rail route km 133+936**

Il s'agit de détruire la plateforme dans l'axe de la fouille et reconstruction de l'accès sur 29 ml



### **2.1.6 Dépose et repose des portillon Km 134+240**



### **2.1.7 Dépose et repose de la clôture**

En crête sur 182 ml.





## **2.2. Travaux à réaliser dans la zone 2, du km 134.241 au km136.081 voie 2 :**

### **2.2.1. Remplacement de la buse :**

Afin de procéder à la création d'un assainissement, le remplacement de la buse DN 500 sous le pont route est envisagé. Ce remplacement serait effectué par la pose d'un dalot d'une dimension de 1.00 x 1.00 mètre sur 27 ml.



### **2.2.2. Création de deux descentes d'eau :**

Dans le prolongement du remplacement de la buse par un dalot, deux descentes d'eau doivent être réalisées respectivement au km 135.227 et

au km 135.714. Cette descente d'eau lisse est de type DE 03 avec un raccordement amont sur un fossé terre revêtu et un raccordement aval.

La descente type DE03 permet un débit de dimensionnement de 300l/s en vraie grandeur. La descente lisse quant à elle, permet l'évacuation du débit de dimensionnement en toute sécurité.

## **2.3. Travaux à réaliser dans la zone 3, du km 135.240 au km135.460 voies 2 :**

### **2.3.1. Création d'un fossé terre revêtu :**

Le fossé sera créé du km 135.240 au km 135.460 sur 220 ml et de type FTR 1/1 50-50 R45.

### **2.3.2. Dépose et repose de la clôture :**

La clôture sera déposée et reposée en crête de talus sur ces 220ml.

## **2.4. Travaux à réaliser dans la zone 4, du km 135.460 au km136.081 voie 2 :**

### **❖ En crête :**

#### **2.4.1. Création d'un fossé terre revêtu.**

Un fossé sera mis en place en crête du km 135.460 au km 135.841 de type FTR 1/1 50-35 R30 .

### **2.4.2. Création d'une descente d'eau :**

Au point bas du fossé (km 135.714) , une descente d'eau type DE03 GC sera mise en place avec les raccordement amont-aval ayant un hauteur de bajoyers de 50 cm.

#### **❖ En pied :**

### **2.4.3. Création d'un dalot du km 135.714 à 135.837 et d'une berlinoise.**

Afin de permettre l'écoulement des eaux, un dalot doit être réalisé. En pied de déblai du km 135.714 au km 135.837 sur 123 mètre linéaire.

Dans la continuité, une berlinoise sur 10 mètre linéaire en pied de déblai sera créée pour procéder au dévoiement du dalot au droit d'un poteau caténaire.



### **2.4.4. Dépose et repose d'une barrière de protection :**

Afin de sécuriser les ouvrages, les travaux consisteront en la dépose et la repose d'une barrière grillagée de protection existante en pied de déblai sur 120 mètre linéaire.



#### **2.4.5. Remblaiement du fossé et raccordement.**

Afin de combler le fossé terre existant, un remblaiement de ce dernier sera effectué, ainsi que la création d'un Fossé terre revêtu, FTR1/1 50 - 50 R45 du km 135.837 au km 136.066 sur 229 mètre linéaire.

Dans cette continuité, un raccordement sera créé au fossé béton existant au km 136.081, et une herse au droit de la clôture au km 136.081 sera mis en œuvre.



#### **2.4.6. Dépose et repose de la clôture :**

En crête sur 382 ml.